Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 8 novembre 2026

# Le site internet Télépoint évolue




Le site internet Télépoint, permettant de consulter son solde de points sur le permis de conduire se pare d'une nouvelle fonctionnalité.

Désormais, il permet également d'obtenir le relevé d'informations restreint (RIR) qui atteste la validité et l'étendue des droits à conduire. Il précise les catégories de véhicule que vous pouvez conduire et indique si votre permis est valide. Le relevé d'informations restreint peut être nécessaire pour des motifs professionnels ou pour justifier des droits à conduire comme par exemple un échange de permis dans un pays étranger.

Le site internet Télépoint est accessible soit avec France Connect (dispositif qui permet d'accéder au site par l'intermédiaire d'un site déjà existant avec vos données personnelles), soit avec le code confidentiel Télépoint (qui peut être récupéré par sms) et le numéro du permis de conduire (NEPH : Numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé).

L.M